

-  BOIS ET FORETS soumis au régime forestier
-  AC1 servitudes de protection des monuments historiques
-  AS1 servitudes résultant de l'instauration de périmètre de protection des eaux potables et minérales
-  EL7 servitudes d'alignement
-  I4 servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
-  T5 servitudes de dégagement (aérodrome civile et militaire)
-  T7 servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières sur toute la superficie de la commune
-  PT2 servitudes de protection contre les obstacles

Département de la Moselle
Commune de GORZE

Plan Local d'Urbanisme



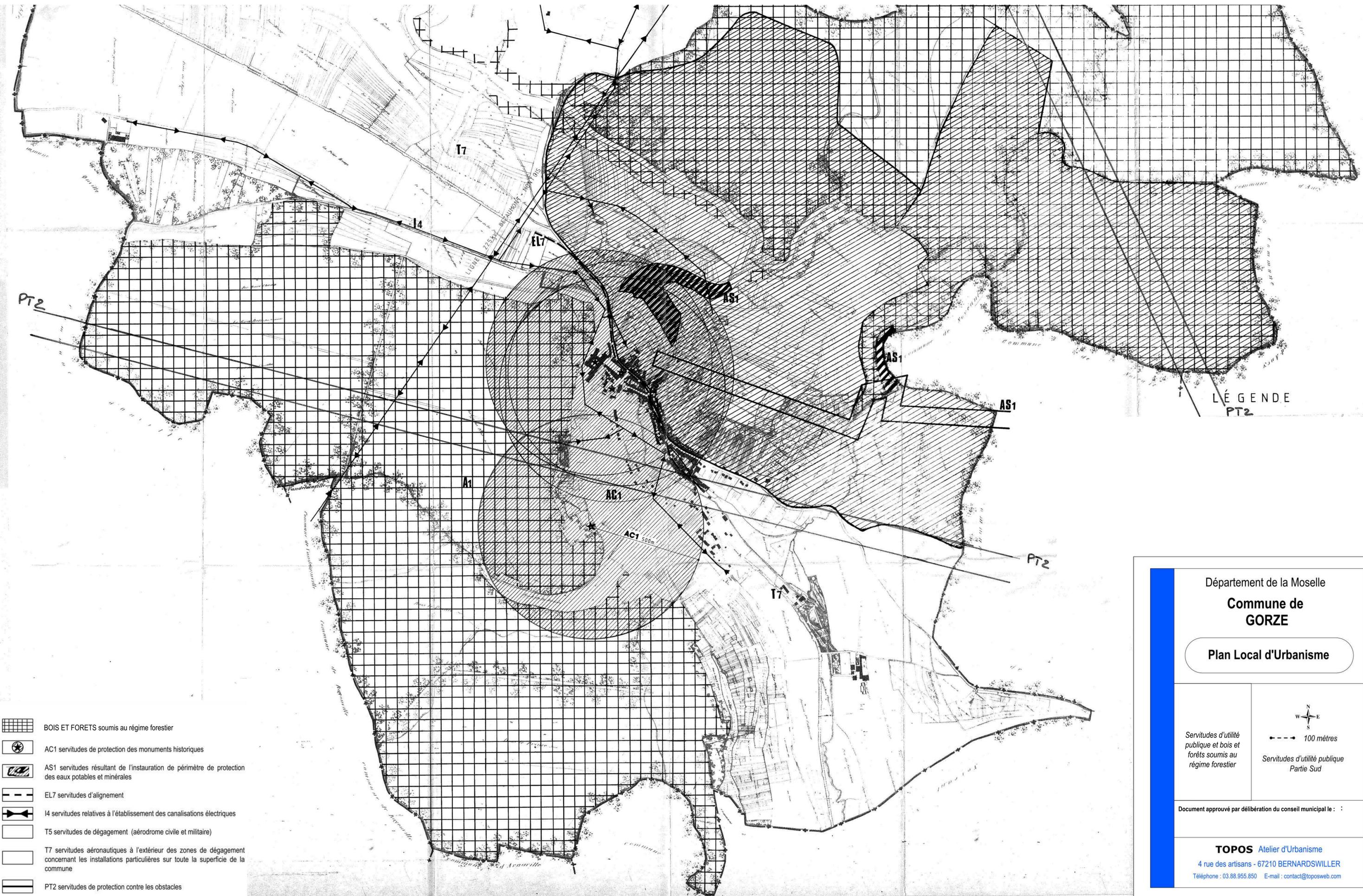
100 mètres

Servitudes d'utilité publique et bois et forêts soumis au régime forestier

Servitudes d'utilité publique Partie Nord

Document approuvé par délibération du conseil municipal le :

TOPOS Atelier d'Urbanisme
 4 rue des artisans - 67210 BERNARDSWILLER
 Téléphone : 03.88.955.850 E-mail : contact@toposweb.com



LÉGENDE
PT2

-  BOIS ET FORETS soumis au régime forestier
-  AC1 servitudes de protection des monuments historiques
-  AS1 servitudes résultant de l'instauration de périmètre de protection des eaux potables et minérales
-  EL7 servitudes d'alignement
-  I4 servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
-  T5 servitudes de dégagement (aérodrome civile et militaire)
-  T7 servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières sur toute la superficie de la commune
-  PT2 servitudes de protection contre les obstacles

Département de la Moselle
Commune de GORZE

Plan Local d'Urbanisme

Servitudes d'utilité publique et bois et forêts soumis au régime forestier

 100 mètres

Servitudes d'utilité publique Partie Sud

Document approuvé par délibération du conseil municipal le :

TOPOS Atelier d'Urbanisme
4 rue des artisans - 67210 BERNARDSWILLER
Téléphone : 03.88.955.850 E-mail : contact@toposweb.com